3W
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL SOCIAL DE 4 496 200 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 RUE DE LISBONNE
13127 VITROLLES
921 586 293 R.C.S. SALON DE PROVENCE

PROCES - VERBAL DE DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE STATUTANT SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

EXTRAIT DU PV DU 30 JUIN 2026

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS (cinquième résolution)

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice d'un montant de 300 390.94 euros, à savoir :

- Imputation en totalité sur le compte « autres réserves ».

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT – ASSOCIE UNIQUE
Monsieur Jordan KHALIFA

3W
2 RUE DE LISBONNE-ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
921 586 293-00018
04-91-49-02-67
florence@conceptouverture.fr

SAS 3W

2 RUE DE LISBONNE

13127 VITROLLES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifié conforme à l'original

Dossier N° 200818 en Euros.

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise SAS 3W — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2 RUE DE LISBONNE 13127 VITROLLES

Numéro SIRET * 92158629300018 — Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3 (Exercice N clos le 31122025)	Net 4 (Exercice N-1 clos le 31122024)
ACTIF IMMOBILISE — Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
Immobilisations corporelles *	028	25 237	030	2 761	22 476	762
Immobilisations financières * (1)	040	4 644 010	042		4 644 010	4 594 380
Total I (5)	044	4 669 246	048	2 761	4 666 485	4 595 141
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
STOCKS — Marchandises *	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	22 682	070		22 682	
Créances (2) — Autres * (3)	072	1 943 505	074		1 943 505	1 231 689
Charges constatées d'avance *	092		094		
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	15 440	086		15 440	10 910
Total II	096	1 981 628	098		1 981 628	1 242 599
Total général (I+II)	110	6 650 874	112	2 761	6 648 113	5 837 741

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	4 496 200	4 496 200
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	60 150	28 450
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	1 141 855	540 451
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	(300 391)	633 104
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I	142	5 397 814	5 698 205
Provisions pour risques et charges — Total II	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés	166	85 537	121 532
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) 169)	172		
Comptes courants d'associés	173	4	18 004
Autres dettes	175	1 164 757	
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	1 250 299	139 536
Total général (I + II + III)	180	6 648 113	5 837 741

RENVOIS					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	74 066
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Dossier N° 200818 en Euros.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2026

Désignation de l'entreprise SAS 3W

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31 12 2025	Exercice N-1 clos le 31 12 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209		210	
	Production vendue – biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	
	Production vendue – services * (dont export et livraisons intracommunautaires)	217		218	22 682
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	22 682
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	362 449 / 160 304
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	50 / 53
	Rémunérations du personnel *			250	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	2 722 / 39
	Dotations aux dépréciations			256	
	Autres charges – dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	2 968
	Autres charges – dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	368 189 / 160 396
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(345 507) / (160 396)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	67 886 / 793 500
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	22 771
	Charges exceptionnelle – dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
	Charges exceptionnelle – dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		(VI)	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(300 391) / 633 104
	B - RÉSULTAT FISCAL – Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314 300 391
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	249	(Part de loyers dispensés de réintégration)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138	342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 Déficit col. 2)			352	354 300 391
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * 120 020 dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfice col. 1 Déficit col. 2)			370	372 300 391

DOCUMENT A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° 200818 en Euros.

ANNEXE

SOMMAIRE

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux x
Art. 831-2 - Changements comptables x
Art. 831-3 - Changements comptables - Informations complémentaires x

- INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

- INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations x
Art. 832-2 - Détail des immobilisations, amortissements et dépréciations x
Art. 832-5 - Informations relatives aux filiales et participations x
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice x
Art. 832-10 - Précisions sur certains postes d'actif x

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres x
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice x
Art. 832-16 - Précisions sur les dettes x
Art. 832-17 - Précisions sur certains postes de passif x

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments x
Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes x

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus x
Art. 836-2 - Engagements hors bilan - complément relatif aux entités liées x

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif x

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	10 530	10 530	
Créances de l'actif immobilisé	10 530	10 530	
Autres créances clients	22 682	22 682	
Impôts sur les bénéfices	197	197	
Groupe et associés	1 937 840	1 937 840	
Débiteurs divers	5 468	5 468	
Créances de l'actif circulant	1 966 188	1 966 188	
TOTAL	1 976 718	1 976 718	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	100.00	44 962			44 962

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	44 962	100	
TOTAL	44 962		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	4 496 200			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	28 450	31 700		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	540 451	601 404		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	633 104			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	5 698 205	633 104		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				4 496 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				60 150
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				1 141 855
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				300 391-
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres				5 397 814

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	58 287	58 287		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 250	27 250		
Groupe et associés	1 164 761	1 164 761		
TOTAL	1 250 299	1 250 299		

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

Néant

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -

(Art. 832-17)

Néant

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 148
TOTAL	13 148

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 672	
TOTAL	2 672	

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS HORS BILAN - COMPLÉMENT RELATIF AUX ENTITÉS LIÉES -

(Art. 836-2)

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **0 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

Le 21/05/2026
KHALIFA JORDAN PRESIDENT

Crowe Ficorec Audit

132, boulevard Michelet
13008 Marseille
Tél.+33(0)4 91 32 19 19

www.crowe-ficorec.fr

3W

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31/12/2025

Présenté à l'Assemblée Générale du 30 juin 2026

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de règlementation comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 22 Juin 2026

FICOREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Représenté par

Jean-Claude CAPUONO
Associé

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

SAS 3W
13127 VITROLLES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	25 237	2 761	22 476	762	21 714	NS
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	4 633 480		4 633 480	4 594 380	39 100	0.85
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	10 530		10 530		10 530	
	Total de l'actif immobilisé (III)	4 669 246	2 761	4 666 485	4 595 141	71 344	1.55
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	22 682		22 682		22 682	
	Autres créances	1 943 505		1 943 505	1 231 689	711 816	57.79
	Charges constatées d'avance						
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	15 440		15 440	10 910	4 530	41.52
	Total de l'actif circulant (IV)	1 981 628		1 981 628	1 242 599	739 028	59.47
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	6 650 874	2 761	6 648 113	5 837 741	810 372	13.88

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

SAS 3W
13127 VITROLLES

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 496 200)	4 496 200	4 496 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	60 150	28 450	31 700	111.42
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 141 855	540 451	601 404	111.28
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	300 391-	633 104	933 495-	147.45-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	5 397 814	5 698 205	300 391-	5.27-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 287	94 282	35 994-	38.18-
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 250	27 250		
	Autres dettes	1 164 761	18 004	1 146 757	NS
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	1 250 299	139 536	1 110 763	796.04
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	6 648 113	5 837 741	810 372	13.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 250 299 139 536

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

SAS 3W
13127 VITROLLES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	22 682		22 682		22 682	
Montant net du chiffre d'affaires	22 682		22 682		22 682	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			22 682		22 682	
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			362 449	160 304	202 145	126.10
Impôts, taxes et versements assimilés			50	53	3-	5.66-
Salaires						
Cotisations sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 722	39	2 683	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			2 968		2 968	
Total des Charges d'exploitation (II)			368 189	160 396	207 793	129.55
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			345 507-	160 396-	185 111-	115.41-
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
De participation (2)		793 500	793 500-	100.00-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	67 886		67 886	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	67 886	793 500	725 614-	91.44-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	22 771		22 771	
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	22 771		22 771	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	45 116	793 500	748 385-	94.31-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	300 391-	633 104	933 495-	147.45-
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	90 569	793 500	702 932-	88.59-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	390 960	160 396	230 564	143.75
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	300 391-	633 104	933 495-	147.45-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Événements post-clôture

Néant

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

Informations significatives

La société applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.
Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2025.

Les filiales ALL MANAGER et NOTORIOUS ont libéré au cours de l'année 2025 chacune la quote part de capital non encore libéré : 28500 € pour ALL MANAGER et 10 000 € pour NOTORIOUS.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Ce changement de règlementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.
En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :
-Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :

*Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel

-Suppression de la technique du transfert de charges.

A la suite de la suppression de la technique du transfert de charges, comptabilisation de la refacturation des loyers et charges aux filiales en compte d'exploitation 70800000 au lieu du compte 79100000 pour 22 682 €.

Les changements de méthode comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice2025.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Aucun changement de méthode à l'initiative de l'entreprise n'a été opéré.

Changement d'estimation

Aucun changement d'estimation n'a été opéré.

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Correction d'erreurs

Aucune correction d'erreurs n'a été opérée.

- CHANGEMENTS COMPTABLES - Informations complémentaires

(Art. 831-3)

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers		12 923		12 923
Matériel de bureau et matériel informatique	801	4 936		5 737
Mobilier		6 577		6 577
Immobilisations financières				
Participations	4 594 380	39 100		4 633 480
Autres immobilisations financières		10 530		10 530
TOTAL	4 595 180	74 066		4 669 246

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers		840		840
Matériel de bureau et matériel informatique	39	1 168		1 207
Mobilier		714		714
TOTAL	39	2 722		2 761

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements			12 923		
Matériel de bureau et matériel informatique			4 936		
Mobilier			6 577		
Immobilisations financières					
Participations			39 100		
Autres immobilisations financières			10 530		
TOTAL GENERAL			74 066		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements		840		
Matériel de bureau et matériel informatique		1 168		
Mobilier		714		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		2 722		

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Diminutions de l'exercice

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

SAS 3W
13127 VITROLLES

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
-SAS TELEMARKETT	16 822	100.00	30 000	30 000				13 178-		
-SAS NOTORIOUS	143 973-	100.00	20 000	20 000			272 606.00	153 299.42-		
-SARL CONCEPT LOGISTIQUE	40 074-	100.00	50 100	50 100			269 800	36 743-		
-SARL CONCEPT OUVERTURE	2 169 879	99.02	4 119 260	4 119 260			7 276 329.93	262 238.83		
-SAS CLUB INDUSTRIE	12 022	98.00	24 500	24 500				9 111.52-		
-SARL CONCEPT DISTRIBUTION	229 784-	96.95	16 220	16 220			900 749	89 221-		
-SAS ALL MANAGER	599 015-	95.00	57 000	57 000			668 276.00	35 455.00-		
-SAS CENTRALL	936 293	94.05	175 400	175 400			2 702 512.77	668 018.92		
-SARL CONCEPT GESTION	153 349	90.00	75 000	75 000			437 302.00	30 032.00		
-SAS GAP REF.	256 558	78.60	66 000	66 000			3 573 758.09	119 497.43		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales			4 633 480	4 633 480						
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et des participations (A + B)			4 633 480	4 633 480						

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	10 530	10 530	
Créances de l'actif immobilisé	10 530	10 530	
Autres créances clients	22 682	22 682	
Impôts sur les bénéfices	197	197	
Groupe et associés	1 937 840	1 937 840	
Débiteurs divers	5 468	5 468	
Créances de l'actif circulant	1 966 188	1 966 188	
TOTAL	1 976 718	1 976 718	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	100.00	44 962			44 962

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	44 962	100	
TOTAL	44 962		

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	4 496 200			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	28 450	31 700		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	540 451	601 404		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	633 104			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	5 698 205	633 104		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				4 496 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				60 150
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				1 141 855
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				300 391-
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres				5 397 814

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	58 287	58 287		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 250	27 250		
Groupe et associés	1 164 761	1 164 761		
TOTAL	1 250 299	1 250 299		

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

Néant

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -

(Art. 832-17)

Néant

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 148
TOTAL	13 148

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 672	
TOTAL	2 672	

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS HORS BILAN - COMPLÉMENT RELATIF AUX ENTITÉS LIÉES -

(Art. 836-2)

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **0 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

Le 21/05/2026
KHALIFA JORDAN PRESIDENT

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

3W

Exercice clos le 31/12/2025

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.